

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUMERDES
COMMUNE DE BOUMERDES
N° : 250./SG/B.M.C/2026
NIF : 41000200003509701000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national N° 09/2025 relatif au projet intitulé : «Location des bus pour le transport scolaire au profit du niveau primaire l'année 2026

Ligne 01: Cité Boukerroucha vers Boumerdes **Ligne 02:** Cité KANAGAZ vers Boumerdes **Ligne 03:** Cité Foes vers cité 1200 Logts **Ligne 04:** Cité DIRICHE vers cité Boumerdes **Ligne 05:** Cité SOFAC vers Boumerdes

Ligne 06: Cité Vergie vers Boumerdes **Ligne 07:** Cité ALLILIGUIA EST vers Boumerdes **Ligne 08:** Cité ALLILIGUIA vers cité Boumerdes **Ligne 09:** Cité DHOUS vers cité Boumerdes

Ligne 10: Cité SAHEL BROUK vers El Kerma

paru dans les quotidiens nationaux En arabe «الرأي الهر» du 22/12/2025 et en français «Le Jour d'Algérie» du 22/12/2025 qu'a l'issue des jugements des offres techniques et financières suivant les critères de choix et la méthodologie arrêtés dans le cahier des charges, le projet est attribué provisoirement à l'entreprise « **Ets KHOUIDEM EL DJEMOUI** » suivant le tableau ci – dessous :

Intitulé du projet	N° D'enregi de pli	Désignation d'entreprise retenue	Total des points de l'offre technique	Nbre de jours		Montant de l'offre financière en T.T.C (DA)		Numéro d'identification fiscale (NIF) De l'attributaire du marché	OBSERVATI
				Min	Max	Min	Max		
Location des bus pour le transport scolaire au profit du niveau primaire l'année 2026 Ligne 01: Cité Boukerroucha vers Boumerdes Ligne 02: Cité KANAGAZ vers Boumerdes Ligne 03: Cité Foes vers cité 1200 Logts Ligne 04: Cité DIRICHE vers cité Boumerdes Ligne 05: Cité SOFAC vers Boumerdes Ligne 06: Cité Vergie vers Boumerdes Ligne 07: Cité ALLILIGUIA EST vers Boumerdes Ligne 08: Cité ALLILIGUIA vers cité Boumerdes Ligne 09: Cité DHOUS vers cité Boumerdes Ligne 10: Cité SAHEL BROUK vers El Kerma	02-320	Ets KHOUIDEM EL DJEMOUI	40.00	80 Jours	170 Jours	5 520 000.00 DA	11 730 000.00 DA	18428240055714003501	/

Tous les soumissionnaires intéressés par les résultats d'évaluation, sont invités à se rapprocher de bureau des marchés de service contractant au plus tard dans un délai de trois (03) jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux.

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (commission communale des marchés), dans les (10) dix jours qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 définit les règles générales portant sur les marchés publics

*Fait à Boumerdes, le :
Le président de l'assemblée populaire
Communale de Boumerdes*